



Lille, le 19 juin 2026

Objet : vague de chaleur extrême.

Madame la Rectrice,

Dans notre académie placée en vigilance jaune canicule, la chaleur a commencé à produire ses effets sur les agent-es, exposé-es à des températures qui augmentent, et souvent à cause d'un bâtimentaire dégradé.

Nos remontées du terrain font état d'une application très inégale des recommandations ministérielles et académiques édictées pour préserver la santé, le bien-être et les conditions de travail, ce qui conduit un nombre croissant de collègues à renseigner le Registre SST. Nous observons que, lorsque des mesures sont prises, elles sont laissées à la seule appréciation des cheff.es d'établissement, avec des inégalités constatées entre les différents personnels d'un même établissement, et entre établissements similaires.

Dans ces conditions, et comme nous vous le demandons de façon récurrente à chaque crise, le Snes-FSU souhaite qu'une communication claire, directe et rapide soit faite en direction de chaque collègue exerçant en collège, lycée et CIO, et ceci pour appréhender au mieux les conditions climatiques extrêmes annoncées en début de semaine prochaine.

Il importe selon nous de donner des consignes claires en urgence :

- permettant d'accorder des ASA aux personnels les plus vulnérables, dont les femmes enceintes, qui les sollicitent,
- pour les examens, anticipant et aménageant les conditions de surveillance et de passation des examinateurs et examinatrices (notamment pour l'EAF et le Grand Oral),
- autorisant à aménager, voire à réduire, les périodes d'ouverture des collèges et lycées,
- autorisant à reporter, voire à annuler l'ensemble des réunions non essentielles au fonctionnement du service. Nous rappelons qu'en collège, la préparation des centres d'examen démarre le mercredi 24 et que les épreuves du DNB impacteront de toute façon la vie des établissements à partir de cette date.

Le Snes-FSU demande en outre pour la semaine prochaine que, sans attendre la vigilance orange, les adaptations horaires, le passage en service minimum ou fermetures, soient la règle et non l'exception pour tous les personnels. Il ne serait pas acceptable que certaines catégories de personnels, notamment les personnels de vie scolaire, soient exclus de ces aménagement au prétexte de la continuité du service public.

Pour le SNES-FSU de l'académie de Lille

Jean-François Carémel